



LE BULLETIN

N° 59 • MAI 2025

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DES ALPES-MARITIMES DE L'ORDRE DES MÉDECINS

SOMMAIRE



Villa Armenonville
20 av. des Fleurs - 06000 Nice

Bureaux ouverts :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h,
- L'après-midi sur RDV
- Standard fermé l'après-midi

Pour nous joindre :

- Tél. 04 93 81 78 78
- www.conseil06.ordre.medecin.fr
- cd.06@ordre.medecin.fr

■ Directeur de la publication : Pr Philippe PAQUIS

■ Directeurs de la rédaction : Dr Didier CASELLES,
Dr Pierre TEBOUL

■ Rédacteur en chef : Dr Sylvia BENZAKEN

■ Comité de rédaction :

Pr Pierre MARTY, Dr Jean-Marc PLAT,
Dr Jean-Pierre POLYDOR, Dr Rachel SERFATY-
SABOT, Dr Jacqueline ROSSANT-LUMBROSO,

■ Secrétariat de rédaction : Sabrina PELLI

■ Avec la collaboration de toutes les assistantes

■ Maquette : In Folio, Nice
in.folio@free.fr - 04 93 80 30 36

- 2 ÉDITORIAL
- 3 LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES MÉDECINS DE PACA RENOUVELÉ
- 4 ARTICLE DU CODE DE DÉONTOLOGIE
- 5 CHARTE POUR LES MÉDECINS CRÉATEURS
DE CONTENU
- 6 LA RÉSISTANCE BACTÉRIENNE
AUX ANTIBIOTIQUES
- 8 SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE
- 10 LES LIVRES DU MOIS
- 11 LA CAMED : CHAMBRE D'ARBITRAGE
NATIONALE DES MÉDECINS
- 12 IN MEMORIAM : JACQUES SCHWEITZER
- 13 REMISE DES MÉDAILLES DE L'ORDRE
DES MÉDECINS 2025
- 14 • L'ORDONNANCE NUMÉRIQUE
• LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES
- 15 • STATUT DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL
• FORMATION : LA PUNAISE DE LIT
- 16 L'AFEM
- 18 ASRAL 7
- 19 LISTE DES INSCRIPTIONS



Pr Philippe PAQUIS

PRÉSIDENT DU CDOM06

A PROPOS DE LA LOI GAROT

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le 2 avril 2025, l'Assemblée Nationale a adopté un article de loi visant à encadrer l'installation des médecins dans les zones dites « sur-dotées », dans le but de forcer les jeunes praticiens à s'orienter vers les déserts médicaux. Ce vote est intervenu contre l'avis même du ministre de la Santé et des Solidarités. Une fois encore, des députés, mus par des logiques électoralistes de court terme, choisissent la contrainte plutôt que la responsabilité, pensant résoudre par une mesure autoritaire une crise structurelle qui résulte de plus de trente années d'aveuglement et d'absence de vision politique à long terme.

Il est pourtant impossible d'ignorer la réalité des chiffres. Le péché originel, bien identifié, réside dans un *numerus clausus* totalement inadapté aux besoins de la population, avec pour sommet d'absurdité la période 1993-1998 où il fut fixé à seulement 3 500 étudiants par an, alors même que les besoins réels étaient estimés à plus de 8 000. En parallèle, les réformes successives des études médicales, depuis la suppression des CES en 1984 jusqu'à la généralisation de l'internat, ont profondément allongé la durée de formation (11 à 15 ans selon les spécialités), en particulier en médecine générale, sans résoudre pour autant les déséquilibres de répartition sur le territoire.

Ce modèle hospitalo-centré, combiné à une régulation rigide des flux de formation, a non seulement généré une pénurie de médecins généralistes, mais aussi un déficit croissant dans plusieurs spécialités. Aujourd'hui, en 2025, 237 303 médecins assurent la prise en charge de 68 million de Français, avec une répartition de 43 % pour la médecine générale contre 57 % pour les autres spécialités. Ces chiffres rendent illusoire l'idée d'un retour au modèle ancien, celui du médecin de famille dans chaque village ou chaque quartier. Ce paradigme est révolu.

À cela s'ajoute un mal-être professionnel grandissant : la lourdeur des études, l'intensité de la charge de travail, la complexité croissante des pathologies liée au vieillissement de la population, les exigences administratives chronophages, la judiciarisation des pratiques, la saturation des établissements hospitaliers. Beaucoup de nos confrères, pour préserver leur équilibre personnel, choisissent désormais des exercices alternatifs : activité partielle, remplacements prolongés, pratiques différentes comme la médecine esthétique ou l'expertise, voire un départ anticipé.

Penser qu'on résoudra cette crise multidimensionnelle par un simple décret de régulation de l'installation est une vision simpliste, réductrice et, disons-le, dangereuse.

Nos jeunes Consœurs et Confrères préféreront probablement un exercice salarié ou le statut de remplaçant qui est déjà très développé. Plusieurs syndicats représentatifs ont d'ailleurs formulé des propositions concrètes dans une contre-loi structurée en quatre axes et quatorze articles :

1. Libérer du temps médical en allégeant les charges administratives;
2. Accompagner les jeunes professionnels dès leurs études et dans leurs premières années d'installation;
3. Renforcer la prévention en amont de la chaîne de soin;
4. Mobiliser les collectivités territoriales et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) pour soutenir l'offre de soins locale.

Certaines de ces pistes sont déjà amorcées, à l'image des assistants médicaux ou des délégations de tâches mais elles nécessitent une volonté politique affirmée, un soutien financier durable, et une véritable reconnaissance du rôle central des professionnels de santé.

D'autres voies que la régulation sont possibles, espérons que nos politiques le comprendront sous peine de dégrader encore plus un système de soins onéreux et au bord du précipice

Confraternellement,



LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS DE PACA RENOUVELÉ, UN NOUVEAU MANDAT DE PRÉSIDENT POUR LE DR HERVÉ CAEL !

Dr Sylvia BENZAKEN

En Mars, une partie du Conseil régional a été renouvelée suite à des élections qui se sont déroulés dans les 6 Conseils départementaux.

Parmi les 32 membres du CROM on retrouve dorénavant 8 confrères conseillers ordinaires des Alpes Maritimes : le Docteur Hervé Cael (au centre de la photo) réélu Président pour un second mandat, le Dr Jacqueline Rossant-Lumbroso, nommée secrétaire générale adjointe, le Docteur Didier Caselles, trésorier adjoint et cinq membres titulaires, les Docteurs Mireille Boda, Élise Leplus-Allegri, Jean-Marc Plat, Stéphanie Sauze et le Professeur Philippe Paquis, Président

de notre Conseil Départemental.

Bravo à eux. Ils représenteront ainsi les 30 000 médecins de la région, et participeront avec l'ensemble des professionnels de santé à relever les défis de la santé dans tous les territoires au service des patients et dans le respect de tous les acteurs.

Le CROM a un rôle de proximité auprès des professionnels, héberge la commission disciplinaire de première instance et a le pouvoir de décider de la suspension du droit d'exercice.

Le CROM est aussi l'interlocuteur du DG d'ARS qui le consulte sur les questions et projets relevant de ses compétences.



ARTICLE DU CODE DE DÉONTOLOGIE OU DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Dr Jean-Marc PLAT et Dr Didier CASELLES

Dans chacun de nos bulletins nous vous proposons un article du code de déontologie ou du code de la santé publique.

ARTICLE R.4127-68-1 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE : COMPAGNONNAGE

Le département de Médecine Générale de la Faculté de Médecine a besoin de Maîtres de stage pour les externes et internes, et lance régulièrement des appels à candidature. Le rappel de l'article ci-dessous pourra peut-être motiver quelques vocations supplémentaires !

Article R.4127-68-1 du Code de la santé publique : COMPAGNONNAGE

Le médecin partage ses connaissances et son expérience avec les étudiants et internes en médecine durant leur formation dans un esprit de compagnonnage, de considération et de respect mutuel.

Cette notion de transmission des connaissances se présente comme une obligation morale, ainsi qu'en témoigne le Serment d'Hippocrate : "Je jure de communiquer les préceptes généraux, les leçons orales et tout le reste de la doctrine à mes fils, à ceux de mon maître et aux disciples assermentés suivant la loi médicale".

La relation de compagnonnage est un mode d'apprentissage qui repose sur la réalisation d'activités professionnelles en présence d'un pair qui transmet ses connaissances et son savoir-faire en particulier par la démonstration ainsi que les règles et valeurs de l'organisation.

Pour respecter les règles déontologiques cette relation doit comporter une sensibilisation à ces règles et à l'éthique, dans le respect des patients qui doivent être écoutés avec empathie, informés de leurs droits et libres d'accepter ou refuser de participer à la formation clinique des étudiants.

La participation de l'étudiant doit être effective et s'exercer en situation réelle et aboutir à une autonomisation progressive du futur praticien.

La réciprocité est aussi importante, l'étudiant devant quant à lui non seulement participer à l'exercice professionnel du service, de la structure ou du cabinet, mais aussi contribuer à l'actualisation des connaissances de l'enseignant.

L'article 56 rappelle l'exigence de confraternité ainsi que la considération et le respect mutuel nécessaires entre médecin et étudiant et internes.

Les commentaires actualisés du code de déontologie sont accessibles sur le site du Conseil National de l'Ordre des Médecins :

<https://www.conseil-national.medecin.fr/code-deontologie/introduction-commentaires-code-deontologie-art-1/introduction-commentaires-code>

ENTRAIDE ORDINALE



Pour vous ou un confrère en difficultés, contacter :

NUMÉRO VERT NATIONAL
0800 288 038

Psychologues et assistantes sociales
24H/24 - Toute l'année

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

04 93 81 78 78
entraide.06@ordre.medecin.fr

CHARTRE POUR LES MÉDECINS CRÉATEURS DE CONTENU

Dr Jacqueline ROSSANT-LUMBROSO, Vice-Présidente du CNOM

Cette initiative nouvelle a pour objectif de favoriser une information médicale à la fois rigoureuse et accessible et de protéger la santé collective.

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui un espace majeur d'information du grand public, en particulier sur les sujets médicaux. Le risque de contenus inexacts, voire dangereux pour les patients, n'est pas négligeable.

Pour favoriser le déploiement d'une information de santé fiable, le Conseil national de l'Ordre des médecins a travaillé avec des médecins créateurs de contenu sur ces réseaux sociaux et avec des experts de YouTube à l'élaboration d'une charte de 10 principes.

Cette charte s'adresse à l'ensemble des médecins créateurs de contenu quelles que soient les plateformes.

Elle rappelle le cadre éthique et déontologique qui s'impose aux médecins, dans une approche qui se veut en phase avec les pratiques de création de contenus sur les réseaux sociaux.

Son objectif est de favoriser une information médicale à la fois rigoureuse et accessible, pour lutter contre la désinformation en matière médicale et protéger la santé collective.



Les 10 principes du médecin créateur de contenu responsable

- 1- Je pourrai intervenir sur les réseaux sociaux et plateformes en tant que médecin pour délivrer du **contenu pédagogique** s'adressant à des confrères, des étudiants, ou d'autres professionnels de santé, du **contenu médical et scientifique vulgarisé** visant à sensibiliser et informer le grand public, ou **tout autre contenu concernant des thématiques de santé**.
- 2- J'utiliserai le terme **docteur dans mon pseudonyme** seulement si j'en possède effectivement le titre et je m'engagerai à **informer l'ordre de cette activité**.
- 3- Je n'utiliserai **pas de moyens payants pour mieux référencer** mon contenu et je respecterai les règles en matière d'influence responsable **en mentionnant mes partenariats dans mes contenus**.
- 4- Je m'astreindrai à produire un **contenu daté, avec sources explicites et détaillées** que je m'efforcerai de mettre à jour.
- 5- Je ne donnerai **aucun conseil médical personnalisé** sur les réseaux sociaux et plateformes à des utilisateurs.
- 6- Je **ne ferai ou je n'encouragerai la promotion d'aucune pratique ou thérapeutique non validée scientifiquement**.
- 7- Je ne ferai sur les réseaux sociaux et plateformes aucune **promotion de ma propre activité et pratique médicale**.
- 8- Je ne créerai **pas de contenu faisant la promotion commerciale** de tout produit de santé, médicament ou dispositif médical.
- 9- Je serai **prudent dans les contenus délivrés et modéré dans mes propos et interactions** avec les autres utilisateurs.
- 10- J'utiliserai tous les moyens que les réseaux sociaux et plateformes mettent à disposition aux médecins pour **s'identifier en tant que médecin**, pour indiquer mes qualifications médicales reconnues par l'ordre et pour qualifier mon contenu de « contenu de santé ».

Je m'engage, en signant cette charte, élaborée en collaboration avec l'Ordre des médecins, à produire un contenu et à avoir une conduite sur les réseaux sociaux et plateformes dans le respect du code de déontologie.

LA RÉSISTANCE BACTÉRIENNE AUX ANTIBIOTIQUES : UN PROBLÈME MONDIAL ET EN PACA

Dr Véronique Mondain, infectiologue, Service des Maladies Infectieuses et tropicales du CHU de Nice, responsable du Centre de référence en Antibiothérapie Paca (<https://cratb-paca.fr/>)

Pandémie silencieuse, la résistance des bactéries aux antibiotiques progresse, essentiellement au sein des entérobactéries, et est de plus en plus responsable d'une mortalité par impasses thérapeutiques.

Aujourd'hui estimée à 1 M 300 000 décès dans le monde, (dont 39 000 en Europe et 5 000 en France), ces prévisions de mortalité sont inquiétantes, évaluées à 10 millions en 2050, soit une mortalité équivalente à celle de tous les cancers.

Alors pourquoi cette progression, et surtout comment l'éviter ?

L'antibiorésistance est favorisée par plusieurs facteurs :

➤ Le mésusage des antibiotiques, notamment la **surprescription** en médecine humaine et vétérinaire, ainsi que **l'automédication**. Dans l'industrie agro-alimentaire et en particulier l'élevage, de nombreux pays non européens* utilisent encore les antibiotiques comme facteurs de croissance, ce qui contribue à l'augmentation des résistances.

➤ **Les rejets** pharmaceutiques (industrie du médicament) et agricoles (pesticides) contaminent l'environnement et sélectionnent les bactéries résistantes, favorisant leur propagation dans les sols et les eaux.

Enfin la pollution environnementale exacerbe le problème (pollution de l'air qui dissémine les bactéries et gènes de résistance, ou cofacteurs de cette résistance comme les microplastiques ou les métaux lourds dans les environnements aquatiques..)

➤ **La transmission interhumaine**, notamment en milieu de soin via les mains ou

via le péril fécal dans les pays en voie de développement.

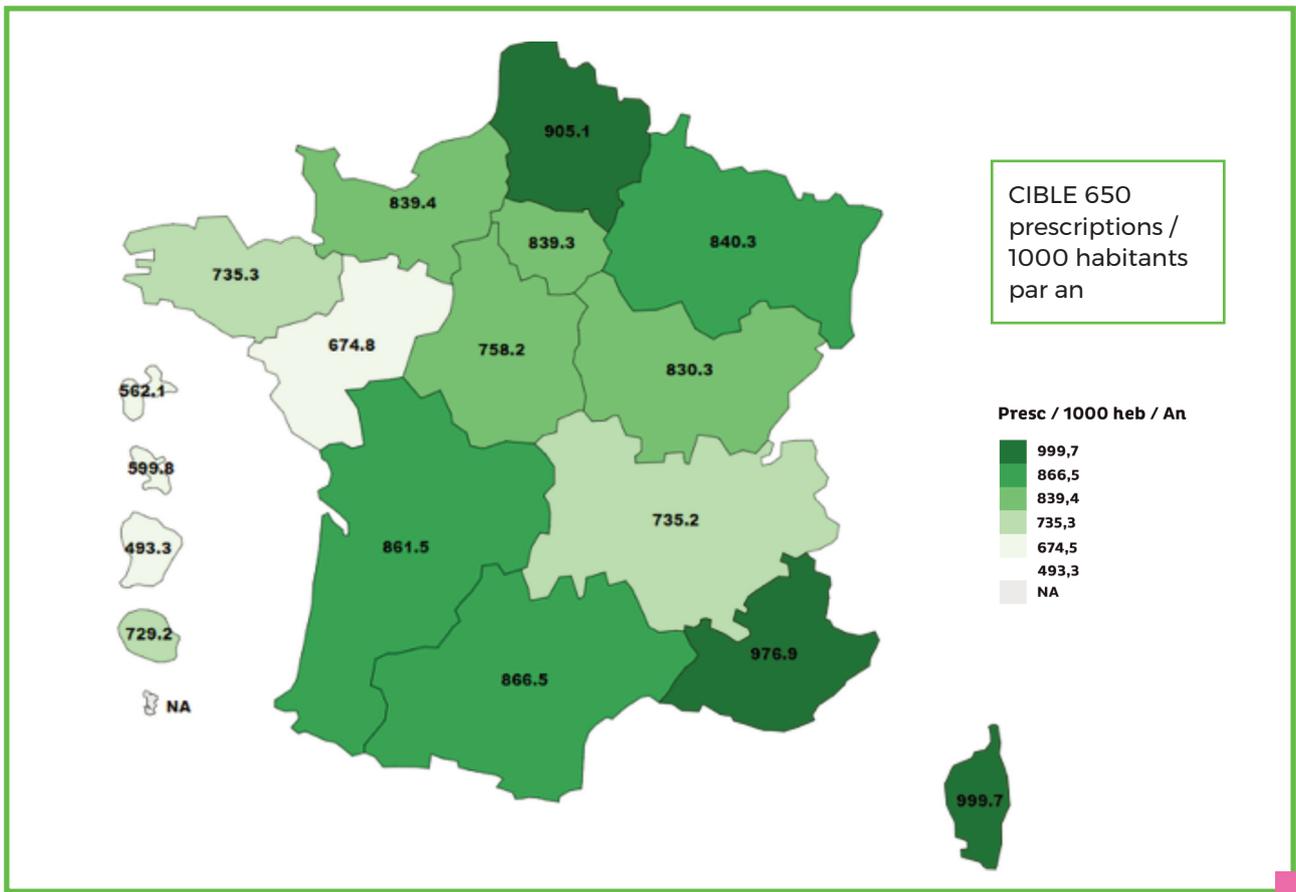
Ainsi, **la lutte contre l'antibiorésistance mobilise donc les 3 secteurs**, humains, animal, environnement, dans une dynamique appelée Une Seule Santé (One Health).

L'absence d'innovation thérapeutique ou le faible investissement des industriels dans la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques font qu'il est impératif de prendre soin de ces molécules précieuses, d'autant plus que nous devons faire face à de plus en plus de **pénuries**.

Certains pays comme l'Inde cumulent l'ensemble des facteurs favorisant la résistance (accès au soin insuffisant, ventes d'antibiotiques non contrôlées, absence d'assainissement des eaux, fabrication des antibiotiques, élevage et agriculture utilisant beaucoup d'antibiotiques...) et présentent actuellement un tel niveau de résistances bactériennes qu'on dit qu'ils sont passés dans l'ère post-antibiotique, avec une morbi-mortalité humaine majeure.

En France, la résistance des entérobactéries, notamment *Escherichia coli* et *Klebsiella pneumoniae*, a beaucoup progressé au début des années 2000, pour se stabiliser autour de 2016, grâce à une sensibilisation des médecins et du public, et un renforcement des mesures d'hygiène et des mesures vétérinaires.

Cependant, même si les prescriptions tendent doucement à baisser, nous prescrivons toujours **30% de plus d'antibiotiques que la moyenne européenne**, et particulièrement trop **d'antibiotiques « critiques »**



càd ceux qui favorisent la sélection de ces bactéries résistantes dans notre microbiote digestif (amoxicilline-acide clavulanique, C3G notamment orales et fluoroquinolones, azithromycine).

En PACA, notamment en ville, nous sommes les plus gros prescripteurs de France ainsi que la première région en terme de résistances bactériennes !

Il est possible que certains facteurs populationnels puissent favoriser ces mauvais résultats : région un peu plus âgée (5 ans) que la moyenne nationale, avec beaucoup de résistance en EHPAD, proportion un peu supérieure à la moyenne nationale de résidents venants de pays à risque de résistance (pays de l'Est, Maghreb, touristes...).

Il devient **impératif** d'améliorer les prescriptions avec un focus tout particulier :

➤ **Sur la limitation de prescription de ces antibiotiques critiques**

➤ **Sur la durée des prescriptions** qui a été revue à la baisse dans la majorité des in-

fections bactériennes courantes Haute Autorité de Santé - Choix et durées d'antibiothérapies préconisées dans les infections bactériennes courantes

Il convient d'associer les mesures **d'hygiène de base** : lavage des mains, port du masque en cas de symptômes respiratoires ainsi que d'appliquer les recommandations **vaccinales**, souvent insuffisantes (notamment pneumocoque).

Ces grands principes permettraient de rejoindre les cibles recommandées **de réduction de 25% d'utilisation des antibiotiques en ville dès 2025**.

En synthèse : Prescrire moins et mieux, des antibiotiques à spectre étroit, des durées raccourcies, sans oublier les actions de prévention.

Vous trouverez sur le site du CDOM une **actualité thérapeutique** antibiotique à la rubrique santé publique.

Allo Infectiologie CHU de Nice «conseil professionnels de santé» : 04 92 03 96 88.

SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

AS DU CŒUR

Dr Alain FUCH, S. DIAGANA

La prise en charge par l'Assurance Maladie de l'activité physique adaptée (APA) à but thérapeutique est enfin annoncée et notre région est déjà organisée !

C'est une excellente nouvelle de début d'année pour le monde du sport santé, et surtout pour les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires :



Le Conseil Stratégique et le Comité Technique de l'Innovation en Santé viennent d'émettre un avis favorable concernant l'expérimentation As du Cœur portée par Azur Sport Santé sur la prise en charge de l'activité physique adaptée (APA) par l'Assurance Maladie pour des patients ayant terminé leur réadaptation après un incident cardiaque.

Les conclusions du rapport d'évaluation de l'expérimentation As du Cœur vont en effet « dans le sens d'une pertinence de la poursuite de l'offre proposée par ce programme, pour les patients en sortie de SMR » (Soins Médicaux et de Réadaptation) et donc de transposition dans le droit commun de certaines modalités organisationnelles d'APA. Seul bémol, sa mise en place reste conditionnée...

Petit rappel des faits :

En 2020 dans le cadre de l'article 51 de la LFSS*, Azur Sport Santé (A2S) avait été autorisé à expérimenter la prise en charge de l'activité physique adaptée (APA) par l'Assurance Maladie pour des patients ayant terminé leur réadaptation après un incident cardiaque.

Entre fin 2021 et début 2023, l'expérimentation As du Cœur (ADC) a permis à 466 patients de suivre un programme d'APA à but **thérapeutique** pendant cinq mois, encadrés par des professionnels de l'activité physique qualifiés et formés dans un contexte sécurisé

au sein de structures dûment sélectionnées. Ils ont bénéficié ainsi de deux séances d'APA hebdomadaires et des ateliers éducatifs à proximité de leur domicile, sans aucune avance de frais, ni reste à charge. L'objectif était de les accompagner vers une pratique d'activité physique régulière et durable garante d'un moindre risque de complication ou récurrence de leur maladie.

Le rapport d'évaluation réalisé par un cabinet indépendant CEMKA mandaté par la CNAM et la DREES vient de constater :

➤ **La faisabilité et l'opérationnalité du programme** ADC malgré le contexte sanitaire compliqué par la crise COVID dans lequel s'est déroulé l'expérimentation.

➤ **La transférabilité du modèle** au regard de son caractère multicentrique et sa mise en œuvre dans des territoires différents (11 départements sur 5 régions)

➤ **L'efficacité du dispositif** en termes de durabilité dans la pratique régulière d'une activité physique avec plus de 83% des patients qui continuent à pratiquer à 2 ans et plus

➤ **L'efficacité démontrée** avec une comparaison entre les 466 patients « As du Cœur » et 1350 patients ayant suivi une réadaptation dans des établissements différents qui montre des **dépenses de santé sur un an inférieures en moyenne de 3 224 € pour les patients « As du Cœur »**

➤ **Un impact économique favorable** pour As du Cœur avec **1,5 M € de dépenses évitées** à l'Assurance Maladie sur 1 seule année pour les 466 patients accompagnés.



Il stipule que « *Les conclusions de l'évaluation vont donc dans le sens d'une pertinence de la poursuite de l'offre proposée par le programme As du Cœur (offre d'aval complémentaire), pour les patients en sortie de SMR; qui sera certainement à étendre aux prescriptions médicales de ville... Il peut constituer une opportunité pour l'intégration de l'APA dans le droit commun, par le cadre structurant qu'il propose* ».

En conséquence, le Conseil Stratégique et le Comité Technique de l'Innovation en Santé viennent d'émettre « *un avis favorable à la transposition dans le droit commun de certaines modalités organisationnelles d'APA en s'inspirant notamment de l'expérimentation « As du Cœur » et qui doit s'inscrire dans le cadre d'une réflexion plus globale intégrant également les autres expérimentations du dispositif de l'Article 51...* » assorti de recommandations.

Dr. Alain Fuch, président d'Azur Sport Santé et pilote de l'expérimentation As du Cœur :

« *C'est avec une grande fierté que j'accueille cette nouvelle, et je remercie tous les acteurs de cette expérimentation : l'équipe d'A2S bien sûr, mais aussi les SMR et les médecins, les structures et intervenants qui ont accompagné les patients, et les patients eux-mêmes ! Cela a été un travail énorme, depuis l'étude scientifique initiée par Stéphane Diagana il y a plus de 10 ans, une aventure humaine semée d'embûches certes, mais aussi de joies et d'émotions, et j'ai l'espoir que cette décision permette d'enclencher véritablement la généralisation de la prise en charge des programmes d'APA thérapeutiques pour tous les patients pour lesquels l'activité physique représente une thérapie non médicamenteuse efficace et vertueuse ! Le prochain challenge sera de réunir toutes les conditions pour la réussite de cette généralisation.* »

fuch@azursportsante.fr

* L'article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018 permet d'expérimenter des dispositifs ou modalités de prise en charge innovants qui visent à améliorer le parcours des patients et l'accès aux soins.



MAISON SPORT SANTÉ DE LA VILLE DE NICE : UN PARTENAIRE SANTÉ

Dr R. CHEMLA

La Maison Sport Santé de la Ville de Nice propose des bilans de forme d'une heure (entretien motivationnel + test physiques) gratuits pour orienter vos patients vers une activité physique adaptée, reconnue pour prévenir les maladies chroniques, améliorer la santé mentale et préserver l'autonomie.

Dans le cadre du sport sur ordonnance, vous pouvez prescrire une activité physique adaptée à vos patients atteints d'affections de longue durée (ALD).

La Maison Sport Santé accompagne ces prescriptions pour une prise en charge personnalisée.



Pour prendre rendez-vous, contactez-nous :

☎ 06 13 05 35 73 ou

Mail : sportsante@ville-nice.fr.

LES LIVRES DU MOIS

Dr Sylvia Benzaken

• Accompagner Alzheimer en pratique

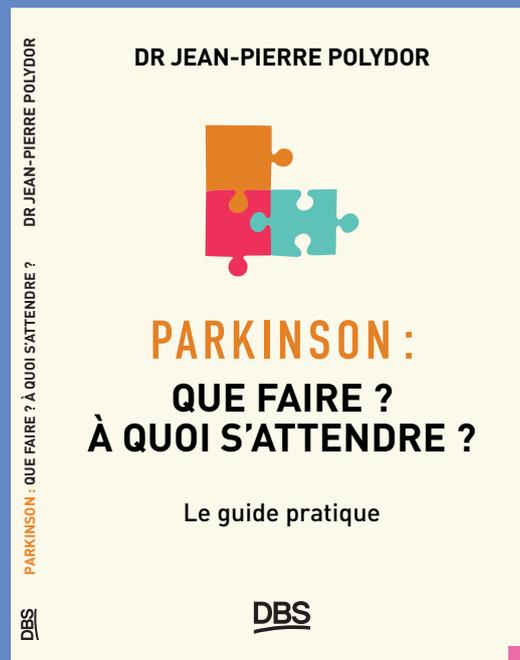
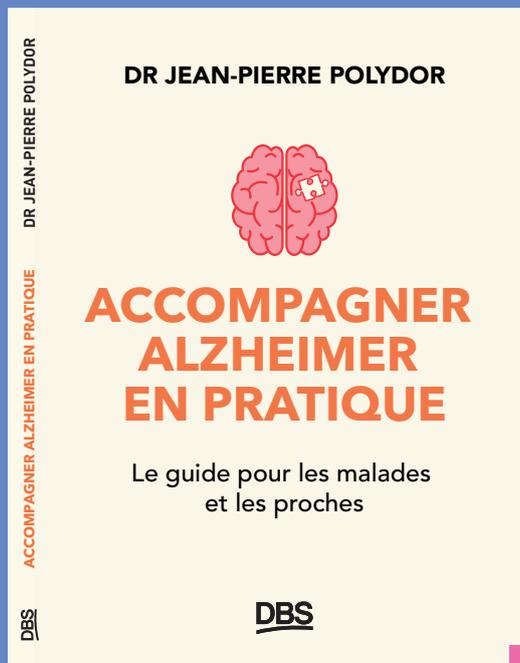
• Parkinson : Que faire ? À quoi s'attendre ?

Notre confrère, neurologue retraité et membre du Conseil de l'Ordre, le Dr Jean Pierre Polydor fait un tir groupé ! Il vient de publier, aux Editions De Boeck Enseignement Supérieur, deux ouvrages destinés au grand public sur les deux maladies neurodégénératives les plus fréquentes, la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer. Il travaille depuis 30 ans avec Boris Cyrulnik au sein d'un groupe de recherche sur « Résilience et vieillissement ».

Si on ne guérit toujours pas ces deux maladies les patients et leurs familles trouveront dans ces « guides » des solutions pour compenser les troubles et améliorer grandement la vie quotidienne. Pour la maladie d'Alzheimer l'aidant est bien sûr au cœur du problème. Le Dr Polydor a développé une méthode inédite de communication qui n'est pas basée sur des concepts psychologiques mais sur une réalité physiologique : la mobilisation des neurones miroirs de malade dans cette forme d'empathie organique et immédiate décrite par la Pr Giacomo Rizzolatti, mobilisation qui lui permet d'être influencé positivement dans ses comportements. D'autres conseils, plus classiques, sont organisés pour soulager la charge de l'aidant. Parmi les nouveautés il aborde les découvertes récentes en génétique.

La maladie de Parkinson confronte directement le malade à d'autres difficultés. Par une stratégie de transfert du centre de gravité et de mobilisation globale de l'axe du corps, le Dr Polydor montre qu'il est possible de débloquent le premier pas, à l'origine du piétinement brutal entraînant un fort risque de chute. C'est là encore une méthode innovante qui espère apporter une solution. Pour le reste, le livre est consacré à tous les aspects de la vie quotidienne sans désespérer le lecteur, qui est le malade, sur l'évolution.

Les deux livres étant destinés au plus large public ils sont écrits de la manière la plus simple sans le noyer sous une masse d'informations scientifiques certes passionnantes pour un médecin mais déroutante pour un lecteur profane.





LA CAMED : CHAMBRE D'ARBITRAGE NATIONALE DES MÉDECINS

Drs Jean-Marc PLAT, Jacqueline ROSSANT-LUMBROSO, Pierre TEBOUL

BUT : faciliter le règlement de litiges NON déontologiques par la voie de l'arbitrage
ARBITRAGE : alternative aux procédures judiciaires classiques pour régler les litiges entre médecins

Association loi 1901, créée en 2004, siège social au CNOM, membres bénévoles Arbitres, médecins ou non, ayant reçus une formation adéquate.

Dans tous les modèles de contrats types proposés par l'ordre, la clause concernant la conciliation est obligatoire, alors que celle consistant à faire appel à l'arbitrage, en cas d'échec de la conciliation, est souvent proposée, et peut être supprimée des contrats avant leurs signatures si les médecins décident de ne pas y recourir et d'aller directement en procédure judiciaire.

Les différends réglés par la chambre d'arbitrage nationale ne peuvent être ceux relevant de la compétence des juridictions disciplinaires du conseil national de l'ordre des médecins.

La sentence intervient dans un délai de 6 mois à compter de l'acceptation de la mission. Un barème est annexé au règlement d'arbitrage en ce qui concerne les frais d'arbitrage.

CONSEIL : revoir régulièrement les contrats, tous les dix ans, pour les mettre à jour !

Pour rappel :

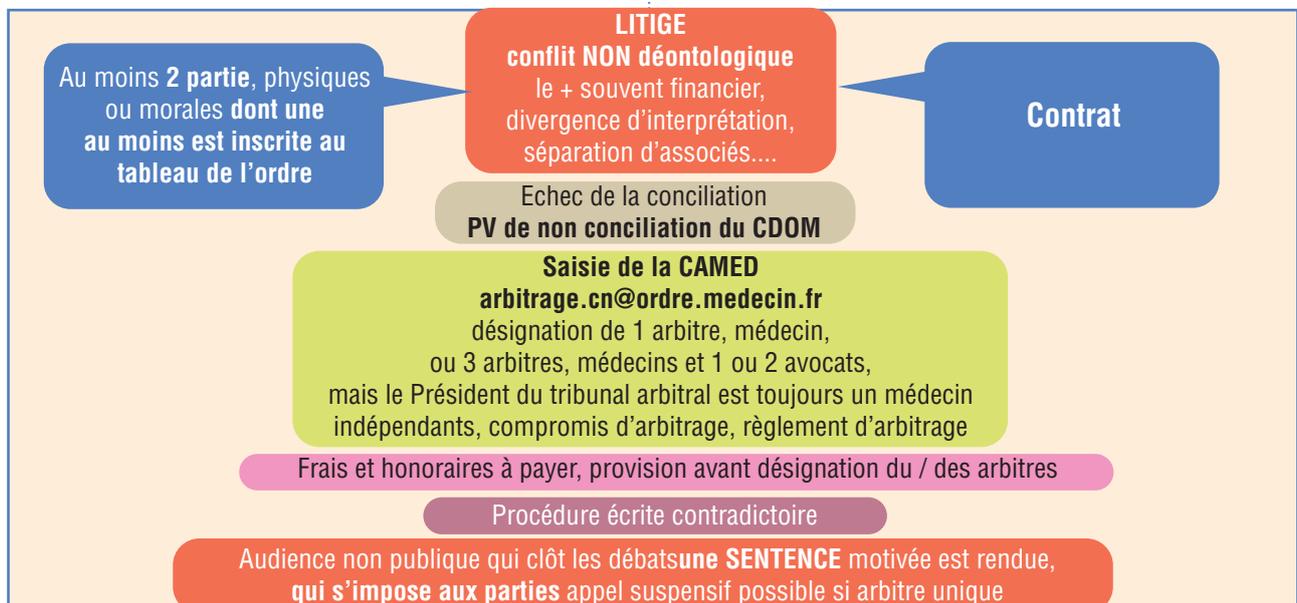
Article 56 du code de déontologie : «les médecins doivent entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité. Un médecin qui a un différend avec un confrère doit rechercher une conciliation, au besoin par l'intermédiaire du conseil départemental de l'Ordre. Les médecins se doivent assistance dans l'adversité ».

Dans les contrats : «Tous les litiges ou différends relatifs notamment à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résolution du présent contrat, sont soumis avant tout recours à une conciliation confiée au Conseil départemental de l'Ordre des médecins, en application de l'article R.4127-56 du code de déontologie.

En cas d'échec de la conciliation, les litiges ou différends relatifs à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la résolution du présent contrat, seront soumis à l'arbitrage».

Pour en savoir plus :

<https://www.conseil-national.medecin.fr/documents-types-demarches/documents-types-medecins/larbitrage>



IN MEMORIAM JACQUES SCHWEITZER 1929-2023

Pierre MARTY, vice Président CDOM 06

Le Docteur Jacques Schweitzer a été élu Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins des Alpes-Maritimes de 1996 jusqu'en 2018, soit 22 ans d'une présidence énergique et bienveillante au service des médecins des Alpes-Maritimes.

Il avait été élu conseiller au CDOM pour la première fois en 1980 et sera toujours réélu.

Né à Alger le 26 avril 1929 d'un père Alsacien, Officier de Cavalerie et d'une mère originaire des Pyrénées, c'est un Pied-Noir. Il fait ses études chez les Jésuites à Notre Dame d'Afrique à Alger et est titulaire de 2 baccalauréats, un littéraire et un scientifique. Il a fait ses études de Médecine à la Faculté de Médecine d'Alger.

Il a été Interne du Centre de Lutte contre le Cancer d'Alger. Il a soutenu sa thèse sur la santé dans les territoires du Sud Algérien où il a effectué son service militaire. Il a ouvert son cabinet de Médecine Générale en 1955 à Alger en pleine guerre d'Algérie.

Rapatrié d'Algérie en 1962, il a créé un cabinet au quartier Saint Augustin à Nice où il exercera plus de 50 ans. A la fin des années 1960, il a contribué avec d'autres confrères Pieds-Noirs à la création de la Clinique Saint-George. Il a siégé dans plusieurs conseils d'administration de divers établissements de santé des Alpes-Maritimes dont le CHU de Nice et le Centre Antoine Lacasagne. Il a été décoré du grand prix humanitaire de France et de la Croix des combattants de l'Europe.

Il était marié à Paule et a eu trois enfants Jean-Michel, Yves (Médecin Généraliste comme son père) et Catherine. Dix petits-enfants et huit arrière petits-enfants feront sa joie.

Après une vie de près de 70 ans entièrement donnée à la Médecine et aux patients, il s'est éteint le 21 décembre 2023 dans sa 95ème année de vie.

Le bureau du CDOM des Alpes-Maritimes a décidé de l'honorer et de reconnaître sa contribution exceptionnelle au corps médical maralpin en désignant sa salle de réunion plénière de son nom.

Requiem in Pace Jacques !





REMISE DES MÉDAILLES DE L'ORDRE DES MÉDECINS 2025

Le CDOM des Alpes-Maritimes a souhaité récompenser des membres particulièrement actifs du Conseil qui ont largement participé à son fonctionnement, son organisation et son rayonnement. Quelques images pour illustrer cette belle soirée pour laquelle tous ont répondu présent à l'exception d'un lauréat indisponible, le Dr Jean Louis JUST !



Les récipiendaires heureux et les membres du Bureau du CDOM 06 qui ont salué leur carrière ordinaire exceptionnelle



Une assistance nombreuse a participé à cette conviviale cérémonie présidée par le Pr Philippe Paquis, président du CDOM 06



La remise de la médaille au Dr Jean Baretge par le Dr D. Caselles, trésorier du CDOM 06



La remise de la médaille au Dr Alain Barrau par le Dr J. Rossant Lumbroso, vice président du CDOM 06



La remise de la médaille au Dr Alain Bonnemaïso par le Dr P Teboul, secrétaire Général du CDOM 06



La remise de la médaille au Dr Jean-Philippe Coliez et au Dr Marie-France COLIEZ (à titre posthume) pour leur contribution au CDOM 06 et à l'association AFEM d'aide aux familles et enfants de Médecins par les Drs J. Rossant Lumbroso, vice-présidente et J.M. Plat, conseiller



La remise de médaille au Dr Stéphane Louis par le Dr M.C. Di Meglio, secrétaire général adjoint



La remise de médaille au Dr Jean-Claude Régi par le Pr Paquis, président

L'ORDONNANCE NUMÉRIQUE : UN SERVICE QUI FACILITE LES ÉCHANGES ET LE SUIVI DES PATIENTS



Dr Pierre TBOUL

L'ordonnance numérique vous permet de fluidifier et sécuriser vos prescriptions et favorise la coordination des soins :

L'ordonnance numérique permet de dématérialiser le circuit de la prescription entre médecins prescripteurs et autres professionnels de santé prescrits, afin de favoriser la coordination des soins. Elle permet également aux patients de retrouver leurs ordonnances au format numérique dans Mon espace santé, grâce à l'alimentation automatique du DMP à partir du logiciel métier du prescripteur.

Des avantages pour tous :

➤ **Échanges facilités entre professionnels de santé :** le médecin (via son logiciel métier) peut savoir si l'ordonnance a été exécutée et ce qui a été effectivement délivré au patient ;

➤ **Authenticité de la prescription garantie :** elle permet d'éviter les fausses ordonnances ;

➤ **Accès simplifié aux ordonnances,** qui sont mises à disposition du patient via Mon espace santé ;

➤ **Fiabilisation des prescriptions** par l'utilisation systématique de logiciels d'aide à la prescription, permettant de renforcer la lutte contre la iatrogénie.

Pour le Pharmacien :

➤ **Transfert automatique des pièces justificatives et gain de temps associé :** plus besoin de transmettre la copie des ordonnances à l'Assurance Maladie via le dispositif SCOR puisque les données de prescription et de délivrance sont disponibles dans une base. Vos délégués du Numérique en santé sont présents pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de ce nouveau service numérique.

Pour en savoir plus, comprendre l'ordonnance numérique en vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=5Xznq7Cx-W0>

LE CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS DES ALPES-MARITIMES SIGNATAIRE DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES 2024-2027

Dr Joelle MARTINAUX, Trésorière adjointe CDOM06

Ce schéma, inscrit dans la continuité des travaux au niveau départemental et dans la déclinaison du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027) est structuré en 4 axes essentiels :

➤ Renforcer la sensibilisation du public et favoriser l'émergence d'une culture commune des professionnels,

➤ Améliorer le parcours des victimes, de leurs enfants et des auteurs de violence,

➤ Améliorer le parcours d'hébergement et de logement des femmes victimes et des auteurs

➤ La gouvernance du schéma départemental, avec des projets ambitieux, comme la création d'un observatoire départemental contre les violences faites aux femmes.

Les points clefs :

1 - Partage d'information et de coordination entre les acteurs

2 - Améliorer le parcours des victimes, de leurs enfants et des auteurs de violence

3 - Améliorer les parcours d'hébergement et de logements des femmes victimes et des auteurs.



Le Dr Joelle Martinaux, le 6 mars 2025, lors de la signature entre tous les partenaires du territoire et les DAC (Dispositifs d'appui à la coordination) des Alpes-Maritimes.



LES CONSEILS DE VOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Dr Jean-Marc PLAT

Statut de l'entrepreneur individuel : EI

Depuis le 15 mai 2022, pour les médecins libéraux exerçant en BNC.

Protection du patrimoine personnel à l'égard des créances professionnelles (sauf dettes sociales ou fiscales).

À inscrire sur tous les documents professionnels : (comptes bancaires, bilans comptables, ordonnances...).

Dr yyy XXX EI

ou

EI Dr yyy XXX

ou

Entrepreneur Individuel Dr yyy XXX

ou

Dr yyy XXX Entrepreneur Individuel

Pour en savoir plus : - articles L 526-22 et 27 du code du commerce - décret 2022-725 du 28 avril 2022

FORMATION COURTE

LA PUNAISE DE LIT : BIOLOGIE, IMPACT, LUTTE, PRÉVENTION

La formation a pour objectifs :

- Connaître les signes cliniques évocateurs de la punaise de lit
- Apprendre à les identifier us d'autres insectes ou d'autres pathologies dermatologiques
- Connaître les outils simples et efficaces de lutte et de prévention à dispenser dans le cadre d'une consultation médicale au temps souvent limité.

PROGRAMME

- Présentation de l'orateur, tour de table, vécu professionnel ou personnel à la problématique (0,5)
- Evaluation des connaissances. Echanges d'expériences (0,25 h)
- Contexte national et international (1,25 h)
- Impact sur la santé humaine : clinique et mentale (0,75 h)
- Méthode de lutte mécanique (1h)
- Lutte chimique (1 h)
- Lutte innovante : actualité sur la recherche (0,5h)
- Savoir gérer un patient anxieux voire agressif (0,5 h)
- Evaluation des acquis (0,25 h)
- Correction et dialogue pour bien établir les acquis (0.5 h)

MODALITÉS D'ADMISSION & D'INSCRIPTION

Pré-requis : Aucun

Contact d'information et d'inscription :

formation-courte@univ-cotedazur.fr

COÛT DE LA FORMATION

400 € pauses et déjeuner compris - éligible au DPC 99VD2425002

Modalités de règlement : selon le mode de financement.



Adresse
Hôpital de l'Archet,
bâtiment C3M, 151 route de Saint-Antoine,
06200 NICE

Formation courte LA PUNAISE DE LIT : BIOLOGIE, IMPACT, LUTTE, PRÉVENTION



univ-cotedazur.com

L'AFEM : AIDE AUX FAMILLES ET ENTRAIDE MÉDICALE

Dr Jean-Philippe COLIEZ, délégué AFEM 06

Association Loi 1901 : Aide aux Familles et Entraide Médicale.

L'AFEM est un étendard honneur pour notre profession.

En détresse familiale, ces enfants de médecins sont soutenus par l'AFEM.



Ce cliché en date du 12 octobre 2024, vous montre, dans une salle du CERCLE NATIONAL des ARMÉES - Place Saint-Augustin à Paris, la traditionnelle cérémonie annuelle qui a réuni les 82 étudiants aidés par l'AFEM afin que chacun reçoive en séance sa bourse annuelle permettant la poursuite de leurs études en cours. (Il manquait ici 21 étudiants, retenus par leurs stages à l'étranger ou examens en cours)

➤ Fondée il y a 80 ans, L'AFEM - 62 av Bosquet à Paris 75007 - est une association gérée bénévolement qui recueille ses fonds auprès de fidèles donateurs et organismes ou entreprises liées à la profession médicale : Académie de Médecine, Conseils de l'Ordre des médecins, Pasteur-Mutualité ainsi que d'autres mutuelles et diverses associations dont celle des médecins retraités.

L'AFEM ne reçoit aucune aide de l'Etat ou de collectivités locales.

➤ L'AFEM tient à saluer les donateurs qui soutiennent ce mouvement de solidarité in-

tergénérationnel au sein de notre profession médicale.

➤ En 2024 l'AFEM a reçu de notre département un don substantiel provenant de la clôture de l'USMAM (Union Syndicale des Médecins des Alpes-Maritimes) sur l'initiative de son président le Docteur Jean Claude REGI.

➤ Et comme chaque année parmi les dons provenant de nombreux médecins ou sympathisants, un don AFEM fut adressé par la Fondation Escoffier -Villeneuve Loubet.

➤ L'AFEM, alertée par les Ordres départementaux, vient en aide aux familles médicales éprouvées par une invalidité ou par le décès trop tôt survenu du parent médecin (père ou mère) afin que ces enfants n'interrompent pas consécutivement leurs études en raison de la détresse familiale qu'ils ont à subir.

Leur reconnaissance s'exprime pour cet apport pécuniaire mais aussi pour le précieux soutien moral provenant du dialogue avec les bénévoles du bureau AFEM de Paris.

➤ En 2024 notre conseil départemental des Alpes-Maritimes de l'ordre des médecins a soutenu une étudiante boursière AFEM, Mlle NIMUBONA Maryse, en 2e année de Langues Étrangères Appliquées, à Aix en Provence.

Vous trouverez sur le site www.afem.net tous les renseignements (incluant les incidences fiscales) quant aux modalités de dons AFEM - si telle est votre intention.

COMMUNICATION

Docteur Joëlle MARTINAUX

*Présidente de l'association SAFE-G
Vice-Présidente de l'UNCCAS*

A le plaisir de vous inviter au dîner

« ENTR'ACTES - Les enjeux de la Santé -
les Professionn'elles à l'honneur »

Jeudi 15 mai 2025 à partir de 19h

A l'hôtel ASTON LA SCALA

12 avenue Félix-Faure à Nice

En présence de **Christian ESTROSI**,

*Maire de Nice, Président de la Métropole,
Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec la participation de :

Docteur Hervé CAËL

Président du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins

Professeur Philippe PAQUIS

Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins

Jennifer SALLES

Vice-Présidente du CCAS de Nice

La participation au dîner est de 45 euros.

Vous pouvez régler votre inscription en ligne en utilisant le lien suivant : [Billetterie](#)
ou en scannant le QR-code ci-dessous





ASSOCIATION LOI 1901
N°: W133000912
Site internet: <https://asral7.fr>



ASSOCIATION DES RETRAITES ALLOCATAIRES DE LA CARMF
de la 7^{ème} Region (PACA-Corse-Ile de La Réunion)
BULLETIN DE COTISATION ASRAL7

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Dr Hubert AOUIZERATE
Consultant internet
13012 – MARSEILLE
Tel : 06 77 18 15 40

Dr Jean-Philippe COLIEZ
Référént visio-conférence
5 rue Fragonard
06800 CAGNES SUR MER
Tel : 06 60 78 81 11

PRÉSIDENT RÉGIONAL
Dr Alain BERNI
9 Rue Gaston Cauvin
06110 LE CANNET
Tel : 06 12 69 78 05
Email : berni.alain@orange.fr

TRÉSORIER RÉGIONAL
Dr Edgard SEROPIAN
864 avenue des vergers
84300 CAVAILLON
Tel : 06 07 86 46 13
Mail : edgard.seropian@orange.fr

VICE-PRÉSIDENTS

VICE-PRÉSIDENTE RÉGIONALE
Déléguée au Secrétariat général
Mme le Dr Michèle BRUN
14 Rue Louis Nouveau 06400 CANNES
Tel : 06 61 76 04 02
Email : mbrun06400@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL
Trésorier
Dr Edgard SEROPIAN
84300 CAVAILLON
Tel : 04 90 06 12 65 ou 06 07 86 46 13

BIENVENUE DANS NOTRE ASSOCIATION QUI A POUR BUT :

- Aider, conseiller les allocataires et faciliter leurs démarches auprès de la CARMF
- Défendre leurs intérêts matériels et moraux par l'intermédiaire de la FARA
- ASRAL 7 fait partie des 16 associations régionales du territoire français constituant la FARA (Fédération des Associations des Retraités allocataires de la CARMF)
- Entretenir des relations amicales et pallier la solitude éventuelle des adhérents par des activités ludiques : conférences, sorties culturelles, voyages.
- Ces activités sont organisées dans chaque département par un animateur référént. Plus nous seront nombreux, plus nous serons écoutés.

Pour toutes informations complémentaires consulter notre site <https://asral7.fr>



BULLETIN DE COTISATION ASRAL7 2025

Nom ... Prénom ...
Année de naissance...
Adresse ...
Code postal et ville ...
Téléphone mobile ... Fixe.....
E-mail : ... @

CATÉGORIES

- Médecins retraités sans activité : 38 €
- Médecin retraité encore en activité : 38 €
- Médecin invalide CARMF : 19 €
- Conjoint survivant : 19 €
- Sympathisant : 20€
- Couple de médecins : 76€
- Couple (un médecin et non médecin) :58 €
- Conjoint collaborateur :19€

Établir votre chèque à l'ordre de « **ASRAL 7** » sans autre mention et l'adresser avec ce bulletin directement au trésorier : ==>

(Les adhérents qui désirent recevoir une attestation doivent joindre une enveloppe affranchie à leur adresse)

DR EDGARD SEROPIAN
864 AVENUE DES VERGERS
84300 CAVAILLON

06- ALPES MARITIMES :

Animatrice départementale : Dr Michèle BRUN - Tél. 06 61 76 04 02

Judi 23 janvier 2025 : Un agréable déjeuner (12h15) au Casino Croisette de Cannes nous a permis de nous retrouver pour célébrer la nouvelle année.

12 mars 2025 : Visite du fabuleux château de La Napoule avec déjeuner à proximité (le Nombre de participants fut de 48 visiteurs)

Judi 24 avril 2025 : Visite guidée du village de Dolce Aqua en Italie, trajet en car avec conférencière et repas dans le village. Départ le matin de Cannes avec arrêt prévu à Nice Nord, retour en car dans l'après-midi.

Judi 05 juin 2025 : Rendez-vous amical et festif pour un pique-nique sur l'Ile Saint Honorat ; dans le pré de l'abbaye (date non arrêtée définitivement)

LISTE DES INSCRIPTIONS

▼ SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2024 ▼

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.	Diplôme	Qualification	Adresse
ADDOU Sami	FR	NICE	BIOLOGIE MEDICALE OPT. HEMATOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	NICE
ALLAMANDI Audrey	FR	NICE	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	NICE
AMIGUES Claire	FR	NICE	RHUMATOLOGIE	NICE
ANELLI Corentin	FR	NICE	PSYCHIATRIE	NICE
ASARISI Florian	FR	NICE	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE OPT. IMAGERIE CARDIOVASCULAIRE D'EXPERTISE	NICE
AURENCHE Didac	FR	NICE	MEDECINE INTENSIVE-REANIMATION	NICE
AUSSAVY Camille	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
AZZOLA Pauline	FR	NICE	PNEUMOLOGIE	NICE
BACCIALONE Sarah	FR	MONTPELLIER	ANESTHESIE-REANIMATION	CANNES
BARNESTEIN Robby	FR	DIJON	PNEUMOLOGIE	NICE
BERTOLD-BITSCH Clémence	FR	NICE	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE	NICE
BONNELYE Julia	FR	NANTES	DERMATOLOGIE VENEREOLOGIE	NICE
BOURDA Camille	FR	TOURS	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	NICE
BUTTIGIEG Victoria	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
CARLIER Mathieu	FR	NICE	UROLOGIE	NICE
CAROLI-BOSC Philippe	FR	NICE	ENDOCRINOLOGIE-DIABETOLOGIE-NUTRITION	NICE
CAUHAPE Vincent	FR	NICE	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	NICE
CHAO-BOGGERO Camille	FR	NICE	PSYCHIATRIE	NICE
CID Marie	FR	NICE	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	NICE
CORALIE COURRENT Leylana	FR	NICE	MEDECINE D'URGENCE	CANNES
CUNEO Paul-Camille	FR	NICE	PSYCHIATRIE OPT. PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	NICE
CUZZUCREA Anthony	FR	NICE	ANESTHESIE-REANIMATION	NICE
DARNAUDE Anaïs	FR	NICE	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	NICE
DAVID Yann	FR	NICE	NEUROLOGIE	GRASSE
DESALOS Kévin	FR	CAEN	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
DI LORENZO Gilles	FR	NICE	MEDECINE VASCULAIRE	ANTIBES
DUPUIS Cécile	FR	NICE	ANESTHESIE-REANIMATION	NICE
FAVIERE Céline	FR	CLERMONT-FERRAND	MEDECINE GENERALE	NICE
FERRETE Thierry	FR	NICE	OPHTALMOLOGIE	NICE
FERRY Elvia	FR	LILLE	OPHTALMOLOGIE	ANTIBES
FREYSSINET Emma	FR	NICE	PEDIATRIE	NICE
GERARD Benoît	FR	NICE	PNEUMOLOGIE	NICE
GERARD Alexandre	FR	NICE	NEPHROLOGIE	NICE
GHARSALLI Kévin	FR	NICE	PSYCHIATRIE	ANTIBES
GHOMASHCHI Nathalie	FR	BORDEAUX	OPHTALMOLOGIE	NICE
GLEVAREC Laure	FR	NICE	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	NICE
GOURDAN Pierre	FR	NICE	PEDIATRIE OPTION PNEUMOPEDIATRIE	NICE
GUIDI Lucas	FR	NICE	CHIRURGIE VASCULAIRE	NICE
HAMDI Sarah	FR	NICE	MEDECINE D'URGENCE	NICE
HATTENBERGER Robin	FR	NICE	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	NICE
HELWIG Christopher	FR	NICE	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	NICE
HERMET Laure	FR	NICE	SANTE PUBLIQUE	NICE
JACQUEMIN Guillaume	FR	NICE	ANESTHESIE-REANIMATION	ST LAURENT DU VAR
LAMBEAUX Marion	FR	NICE	PNEUMOLOGIE	NICE
LAVAGNE Pearl	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
LO CUNSOLO Lucas	FR	NICE	CHIRURGIE PEDIATRIQUE OPT. ORTHOPEDIE PEDIATRIQUE	NICE
LORENZI Marine	FR	NICE	PEDIATRIE	NICE
MAROTTE Delphine	FR	NICE	ONCOLOGIE OPTION ONCOLOGIE RADIOTHERAPIE	NICE
MASSE Mathilde	FR	NICE	MEDECINE NUCLEAIRE	NICE

LISTE DES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.	Diplôme	Qualification	Adresse
MELGRANI Paulina	FR	NICE	ENDOCRINOLOGIE-DIABETOLOGIE-NUTRITION	NICE
MONFORT Yann	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
MORRONE Arnoult	FR	NICE	UROLOGIE	NICE
MOSSAZ Baptiste	FR	NICE	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE OPTION	
			CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE DE L'ADULTE	ST LAURENT DU VAR
MOUROUGAYEN Alan	FR	NICE	MEDECINE D'URGENCE	NICE
NABET Alexandra	FR	NICE	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
NEBLE Audrey	FR	NICE	ANESTHESIE-REANIMATION	NICE
NGO Ly Chhun	FR	NICE	OPHTALMOLOGIE	NICE
NONNET Léa	FR	NICE	PSYCHIATRIE	NICE
ORTSCHEIT Sarah	FR	NICE	PSYCHIATRIE	NICE
OTTAVI Marie	FR	NICE	MEDECINE INTERNE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE	NICE
REBATTU Benjamin	FR	NICE	OPHTALMOLOGIE	CANNES
RENAUD Océane	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
ROBERT Ambre	FR	NICE	MEDECINE D'URGENCE	CANNES
SAMMUT Rinzine	FR	NICE	HEMATOLOGIE	NICE
SARRAZY GARCIA Vincent	FR	NICE	GERIATRIE	GRASSE
SEGUY Paul-Henri	FR	BORDEAUX	OPHTALMOLOGIE	GRASSE
SOBRAQUES Emma	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
SOLIVERES-BOCHATON Alexia	FR	NICE	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
TALLINEAU Alexis	FR	AMIENS	CHIRURGIE PEDIATRIQUE OPT. ORTHOPEDIE PEDIATRIQUE	NICE
VANDERSTRAETEN Anne-Laure	FR	LA REUNION	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	NICE
VIVANT Maxime	FR	NICE	GERIATRIE	NICE
ZAHER Yann	FR	NICE	ANESTHESIE-REANIMATION	NICE
ADJAL Jonas	DK	COPENHAGUE (DAN.)	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE	NICE
BARON Camille	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
BASAYA Stephen	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
BAURENS Natacha	FR	NICE	PEDIATRIE	BIOT
BIALIC Marta	FR	NICE	MEDECINE DU TRAVAIL	CARROS
CANBRIS Rémy	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	CABRIS
BOUDINAR Mounia	FR	CASABLANCA (MAROC)	MEDECINE GENERALE	GRASSE
BOUR Kévin	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
BUREL Lisa	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
CANAU Hugo	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
CATTEL Lola	FR	MONTPELLIER	MEDECINE GENERALE	NICE
CHAN Sodané	FR	NICE	MEDECINE DU TRAVAIL	NICE
CUPIC VOJNOVIC Olga	FR	NICE	PSYCHIATRIE	NICE
DELAUNAY Thomas	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
EL ANOUNI Majdoline	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
EMSHEIMER Marie-Caroline	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	CANNES
GAUTHIER Estelle	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
GRAFF Raphaëlle	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
HÈME Nathan	FR	NICE	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	SAINT LAURENT DU VAR
JANDOT Stéphanie	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
KADIRI Assia	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	MENTON
LACOUR Alexandre	FR	LILLE	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	NICE
LECOMTE Eléonore	FR	CAEN	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
LECOMTE Jordan	FR	CAEN	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
MARCAL LOPES Pedro	PT	NICE	MEDECINE GENERALE	VALLAURIS
MELLIÉ Bastien	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
MILLIOT Mélanie	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	CANNES
RASTGAR Mariam	FR	NICE	MEDECINE GENERALE	NICE

LISTE DES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
SAIGAUULT Florine	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
TONNELIER Chloé	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
GAUTIER Maxime	FR ANTILLES	ANESTHESIE-REANIMATION	ANTIBES
NESTLER Ulf	DE FRANCFORT (ALL.)	NEUROCHIRURGIE	NICE

▼ SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2024 ▼

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
ASMINI Niccolo	IT DIJON	PSYCHIATRIE	CANNES
BENYOUSSEF Sid Ali	DZ ALGER (ALGERIE)	PNEUMOLOGIE	ANTIBES
CHAUVIN Yoann	FR CLERMONT AUVERGNE	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
DINKEL Julien	FR STRASBOURG	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
DJIBRIL Ahmed Djibril	DJ DJIBOUTI	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	ST LAURENT DU VAR
DUPREZ Lucas	FR NICE	PSYCHIATRIE	NICE
FERCHICHI Meriem	TU TUNIS (TUNISIE)	PNEUMOLOGIE	CANNES
JEAN-VINCENT Erika	FR STRASBOURG	GERIATRIE	VALBONNE
LEON Romain	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
LOO Grégoire	FR NICE	MEDECINE GENERALE	CANNES LA BOCCA
MIGUEL Mathilde	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
MOREAU Rose	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
PITOISET Laurane	FR AIX-MARSEILLE	MEDECINE GENERALE	VALBONNE
PRIOLLAUD Loïs	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
RANC Paul-Alexis	FR NICE	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE OPTION RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE AVANCEE	NICE
ROMITA Fabio	IT GENES (ITALIE)	MEDECINE GENERALE	MOUANS SARTOUX
SABEG Marine	FR NICE	MEDECINE D'URGENCE	CANNES
SELMANE Khedidja	FR CONSTANTINE (ALGERIE)	GERIATRIE	NICE
SOMACESCU Ana-Maria	RO TIMISOARA (ROUMANIE)	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL	CANNES LA BOCCA
TOURNIER Marie	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
ALBANO Vincenza	IT ROME (ITALIE)	OPHTALMOLOGIE	NICE
BRAHAM Imène	FR TUNIS (TUNISIE)	OPHTALMOLOGIE	GRASSE
BRISBART Xavier	FR CLERMONT AUVERGNE	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	NICE
GEORGELIN Denis	FR PARIS	OPHTALMOLOGIE	NICE
GIRARDIN Elisabeth	FR AIX-MARSEILLE	GYNECOLOGIE MEDICALE	NICE
GOSSE Laurie	FR AIX-MARSEILLE	DERMATOLOGIE VENERELOGIE	LE CANNET
HELAL BESBES Najet	FR SOUSSE (TUNISIE)	ANESTHESIE	MENTON
KHALFAOUI Sana	TU MONASTIR (TUNISIE)	PSYCHIATRIE	ANTIBES
LEFÈVRE Olivier	FR AMIENS	MEDECINE GENERALE	VALLAURIS
MOUTOU Alan	FR LYON	NEPHROLOGIE	NICE
SIDIBE Mahamadou	ML PARIS	RHUMATOLOGIE	NICE
VIOT Solène	FR BORDEAUX	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	VENCE

LISTE DES INSCRIPTIONS

▼ SÉANCE DU 13 JANVIER 2025 ▼

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
BARHANIN Céline	FR TOULOUSE	MEDECINE D'URGENCE	NICE
BELHAJ FREJ Manel	TU CLUJ (ROUMANIE)	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	MANDELIEU
BINEY Fidji	FR PARIS	PNEUMOLOGIE	NICE
CHAABANE Moheddine	TU NICE	MEDECINE GENERALE	VALLAURIS
CHEBIB Ralph	LB BEYROUTH (LIBAN)	ONCOLOGIE OPTION ONCOLOGIE MEDICALE	ANTIBES
MATEESCU Diana-Stefania	RO CRAIOVA (ROUMANIE)	PEDIATRIE	CANNES
MOUHA Sana	FR KIEV (UKRAINE)	MEDECINE GENERALE	MENTON
SCHAEFFER Raphaël	FR BORDEAUX	MEDECINE GENERALE	MENTON
SESINI Pauline	FR ANTILLES ET GUYANE	MEDECINE GENERALE	CANNES
WEISSMANN SEABRA SALLES Ana-Carolina	FR RIO JANEIRO (BRESIL)	PSYCHIATRIE	NICE

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
ANDRIAMANANAIVO Tsiry	FR ANTILLES ET GUYANE	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	CANNES
BEN GAID HASSINE Alyssa	FR NANCY	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
CHAOUCH Nazih	FR SOUSSE (TUNISIE)	CHIRURGIE VASCULAIRE	CANNES
GUILLEZ Kévin	FR NANCY	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	MENTON
LAM Celia	FR ANTILLES ET GUYANE	MEDECINE GENERALE	EZE
QUEMENER SERGE	FR RENNES	RADIO DIAGNOSTIC	THEOULE SUR MER
LE FOLL Nathalie	FR REIMS	BIOLOGIE MEDICALE	NICE

▼ SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2025 ▼

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
BEGRICHE Lydia	DZ ALGER (ALGERIE)	NEPHROLOGIE	CANNES
DEYRES Élise	FR BORDEAUX	MEDECINE GENERALE	PEILLE
GHUYSEN Séverine	BE LOUVAIN (BELGIQUE)	HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	NICE
IONCEA Mihai-Bogdan	RO BUCAREST (ROUMANIE)	NEUROLOGIE	NICE
ZEGHDAR Emma	FR BORDEAUX	MEDECINE GENERALE	PEILLE

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
BEN AICHA Mohamed Ramy	TU SOUSSE (TUNISIE)	MEDECINE GENERALE	NICE
BENZIANE OUARITINI Nicolas	FR BORDEAUX	ONCOLOGIE OPTION RADIOTHERAPIE	NICE
FACELLO Irene	IT TURIN (ITALIE)	PSYCHIATRIE	CANNES
GUZENE Leslie	FR AMIENS	ONCOLOGIE OPTION ONCOLOGIE RADIOTHERAPIE	VALLAURIS
NECTOUX Raphaël	FR PARIS	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	CAGNES SUR MER
PACIFICO Raffaella	IT ROME (ITALIE)	ANESTHESIE-REANIMATION	NICE
PARTOUCHE Nicolas	FR STRASBOURG	ANESTHESIE-REANIMATION	NICE
RESTA Maria	GR THESSALONIQUE (GRECE)	PEDIATRIE	NICE
SCOLERI Iolanda	IT ROME (ITALIE)	CHIRURGIE GENERALE	NICE

LISTE DES INSCRIPTIONS

▼ SÉANCE DU 10 MARS 2025 ▼

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
BARDIN Maëva	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
BOHLI Mariem	TU TUNIS (TUNISIE)	ONCOLOGIE OPTION ONCOLOGIE RADIOTHERAPIE	NICE
BOUJNAH Ryma	TU TUNIS (TUNISIE)	ONCOLOGIE OPTION ONCOLOGIE MEDICALE	NICE
CARDOSO OLIVEIRA Fernando	BR BOA VISTA (BRESIL)	MEDECINE GENERALE	NICE
CIMPUREANU Catalina-Mihaela	RO BUCAREST (ROUMANIE)	ONCOLOGIE OPTION RADIOTHERAPIE	NICE
CINQUATTI Roberta	IT TURIN (ITALIE)	PEDIATRIE	NICE
EL KOHEN Khadija	MA FES (MAROC)	MEDECINE GENERALE	CANNES
FERHAT Imane	DZ ALGER (ALGERIE)	PNEUMOLOGIE	CANNES
HATOUM Ibrahim	FR BEYROUTH (LIBAN)	MEDECINE CARDIOVASCULAIRE	ANTIBES
KECHVAR-PARAST Jasmin	AT VIENNE (AUTRICHE)	NEUROLOGIE	BEAUSOLEIL

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
ABATE Deianira	IT TOURS	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
AGUIDI Davy	FR COTONOU (BENIN)	ANESTHESIE- REANIMATION	MENTON
ASSAF Sam	FR BALAMAND (LIBAN)	PEDIATRIE	CANNES
BAZABAS WILFRIED	FR NICE	MEDECINE GENERALE	NICE
BOUBOU Arige	FR TICHRINE (SYRIE)	ENDOCRINOLOGIE, DIABETE, MALADIES METABOLIQUES	BIOT
BOUVERET Emmanuelle	FR STRASBOURG	PATHOLOGIE CARDIO	ANTIBES
DE ABREU Lidia	FR PARIS	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	MENTON
GELAS Martine	FR LYON	GYNECOLOGIE	MANDELIEU
HASENY Basel	FR PARIS	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE	NICE
HERMANN Claude	FR PARIS	PSYCHIATRIE	NICE
JENOUDET Hala	FR SAINT-ETIENNE	RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
LARNAUDIE Camille	FR LILLE	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
MAERFELD Karine	FR NICE	BIOLOGIE MEDICALE	NICE
MARULLO Lucia	IT NAPLES (ITALIE)	ANESTHESIE- REANIMATION	NICE
MAURICE-SZAMBURSKI AXEL	FR AIX-MARSEILLE	ANESTHESIE- REANIMATION	NICE
MOLLET-DEPAIRE Chantal	FR PARIS	OPHTALMOLOGIE	CANNES LA BOCCA
MORINO BAQUETTO Benjamin	FR PARIS	RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	CAGNES SUR MER
NASI Claudia	FR LYON	MEDECINE GENERALE	CANNES
PACINI Aurélien	FR PARIS	RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	CANNES
PAPPALARDO Francesco	IT TOURS	MEDECINE GENERALE	ANTIBES
PERRINE Isabelle	FR PARIS	GERIATRIE	LA ROQUETTE SUR SIAGNE
RICHARD Dina	FR ALGER (ALGERIE)	GERIATRIE	GRASSE
SERGEANT Anne-Charlotte	FR POITIERS	RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
SOMAI Khaled	FR SOUSSE (TUNISIE)	RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	NICE
TOUZ TATIANA	UA BREST	MEDECINE GENERALE	NICE

LISTE DES INSCRIPTIONS

▼ SÉANCE DU 7 AVRIL 2025 ▼

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
BEN DHIA Sirine	TU SOUSSE (TUNISIE)	ONCOLOGIE OPTION ONCOLOGIE RADIOTHERAPIE	NICE
KOSKOVA Irena	CZ PRAGUE (REP.TCHEQUE)	MEDECINE GENERALE	NICE
MIOZZO François	FR NICE	MEDECINE GENERALE	BREIL SUR ROYA
SEDAKI Bochra	DZ ORAN (ALGERIE)	HEMATOLOGIE	NICE
GIUSTI Ambra	IT PISE (ITALIE)	MEDECINE GENERALE	ROQUEBILLIERE

MÉDECINS VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

Nom prénom	Nation.Diplôme	Qualification	Adresse
BALME Thibaut	FR LYON	RADIO-DIAGNOSTIC	SAINT PAUL DE VENCE
BALME-JOBERT Catherine	FR LYON	MEDECINE GENERALE	SAINT PAUL DE VENCE
CHEIKH Mariem	FR TUNIS (TUNISIE)	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	CANNES
DENIS Galla-Salomé	FR MARSEILLE	PSYCHIATRIE	NICE
DRIDI Ikram	DE CUJ (ROUMANIE)	OPHTALMOLOGIE	NICE
HERRERA REYNALS SANCHEZ Maria de Lourdes	ES CUYO-MENDOZA (ARGENTINE)	PSYCHIATRIE	NICE
HULEUX Ophélie	FR NICE	MEDECINE GENERALE	CANNES
HULOT Floriane	FR AMIENS	MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	VENCE
ILINE Nicolas	FR MARSEILLE	SANTE PUBLIQUE	NICE
INCHIAPPA Luca	IT LILLE	MEDECINE GENERALE	NICE
KEBBAJ Joseph	FR CASABLANCA (MAROC)	ANESTHESIE-REANIMATION	NICE
KERROUM Axel	FR BERNE (SUISSE)	ANESTHESIE-REANIMATION	MANDELIEU LA NAPOULE
KIEFER Philippe	FR PARIS	MEDECINE GENERALE	SAINT JEANNET
MATILE Julia	FR ANTILLES	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	CAGNES SUR MER
METROT Nicolas	FR PARIS	MEDECINE GENERALE	NICE
PHILIPOUSSI-BLASCO Laurence	FR NICE	MEDECINE GENERALE	MANDELIEU LA NAPOULE
PORZIER Marie Josèphe	FR PARIS	MEDECINE GENERALE	CAGNES SUR MER
PUJOL Claire	FR NICE	MEDECINE GENERALE	LE CANNET
TAKAM DJOCKA Valérie	FR DAKAR (SENEGAL)	NEUROLOGIE	NICE
TENEUR Alix	FR LILLE	MEDECINE GENERALE	NICE

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



FACULTÉ DE
MÉDECINE

FORUM

DE L'INSTALLATION

SAMEDI 26 AVRIL 2025

DE 8H30 À 16H00 – CAMPUS PASTEUR



Internes, Assistants : préparez votre installation !

Rencontrez les acteurs clés, obtenez des conseils et participez à des ateliers pratiques.



NOS INTERVENANTS :

